

Par courriel seulement

Le 8 avril 2020

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.caM^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-039 relative à la reconstruction d'une ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester
Votre dossier : R-4071-2018
Notre dossier : R043220 YF

Chère consoeur,

Comme suite à la décision D-2019-039 rendue le 29 mars 2019, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») informe la Régie de l'énergie (la « Régie ») de la situation particulière du projet visant la reconstruction d'une ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester (le « Projet ») qui entraîne une réévaluation de son coût et de son échéancier.

Rappel des faits

Le 22 novembre 2018, le Transporteur dépose auprès de la Régie une demande selon l'article 73 de la Loi sur la *Régie de l'énergie*¹ (la « Loi »), en vue d'obtenir l'autorisation de reconstruire une ligne à 120 kV et de démanteler deux circuits entre les postes Beaumont et Dorchester.

Le Projet vise à assurer la pérennité de la ligne souterraine 1282 alimentant le poste Dorchester, qui a atteint la fin de sa durée de vie utile.

Le coût total initial du Projet s'élevait à 25,6 M\$, avec des mises en service prévues en décembre 2019 et septembre 2020.

Dans sa décision D-2019-039, page 18, la Régie autorise comme suit le Transporteur à réaliser le Projet :

¹ L.R.Q., c. R-6.01.

« La Régie de l'énergie :

AUTORISE le Transporteur à réaliser le projet de reconstruction d'une ligne souterraine exploitée à 120 kV et de démantèlement de deux circuits entre les postes Beaumont et Dorchester, ainsi qu'à réaliser certains travaux connexes, tel que décrit par le Transporteur;

DEMANDE au Transporteur d'informer la Régie, par voie administrative, de la date de mise en service finale du Projet;

Dans cette même décision, la Régie mentionnait précédemment ce qui suit :

« [40] Par ailleurs, la Régie prend acte du fait que le Transporteur s'engage à l'informer, en temps opportun, si le coût total du Projet devait dépasser le montant autorisé de plus de 15%. Dans un tel cas, elle souhaite être informée sans délai. »

Par la présente, le Transporteur informe la Régie que le coût de réalisation a été réévalué à la hausse et le dépassement est supérieur à 15 % du montant de 25,6 M\$ autorisé initialement.

Réévaluation du coût du projet et de l'échéancier

La nécessité d'une réévaluation du coût du projet découle de plusieurs éléments survenus en cours de réalisation.

En mars 2020, la direction d'Hydro-Québec a autorisé une augmentation de 8,6 M\$ des crédits globaux, portant ainsi le coût du Projet au montant de 34,2 M\$. Sa mise en service finale est maintenant prévue pour le mois de septembre 2021.

Explication des écarts

La hausse du coût du projet découle principalement de la complexité et de la prolongation des travaux ainsi que des conditions défavorables du marché de la construction.

Les principaux écarts, totalisant 8,6 M\$, découlent des éléments suivants :

- présence de roc et d'obstacles non prévus, qui ont entraîné une gestion de chantier plus complexe, y compris la gestion des entraves à la circulation ;
- modification requise des équipements utilisés pour le tirage de câbles au poste Dorchester ;
- octroi défavorable des contrats de construction pour les travaux civils de la ligne et les travaux connexes dans les postes ;

- nouvelle estimation des coûts à la hausse pour les travaux de démantèlement des deux anciens circuits, qui seront réalisés en 2021², en raison de la gestion des entraves à la circulation constatée lors de la réalisation des travaux.

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé ainsi que les écarts.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet
Reconstruction d'une ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester
(en milliers de dollars)

	Autorisation initiale D-2019-039	Coût révisé	Écarts
Coûts de l'avant-projet	1 010,8	1 373,7	362,9
Sous-total	1 010,8	1 373,7	362,9
Coûts du projet			
Ingénierie, approvisionnement et construction	23 581,2	31 936,2	8 355,0
Client	150,2	168,3	18,1
Frais financiers	898,5	746,2	-152,3
Sous-total	24 629,9	32 850,7	8 220,8
TOTAL	25 640,7	34 224,4	8 583,7

Le Transporteur précise que malgré la réévaluation du coût et de l'échéancier du projet, la nature des travaux et les objectifs de ce dernier n'ont pas changé et la solution recommandée reste la même.

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Par ailleurs, le Transporteur réitère que le Projet demeure nécessaire afin d'assurer la pérennité de la ligne souterraine à 120 kV alimentant le poste Dorchester. Il réitère son engagement à déployer tous les efforts afin d'en contenir le coût à l'intérieur des limites ci-dessus décrites.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

² La reconstruction de la ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester est complétée. Sa mise en service a eu lieu, comme prévu, en décembre 2019.